

ÉDUCATEUR SPORTIF SPORT SANTÉ (E3S)



EN COLLABORATION AVEC



DURÉE

40h (21h de e-learning, 5h en visio-conférence, 14h en présentiel)

Pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions, [cliquez ici](#)

PRÉ-REQUIS

Détenir un diplôme permettant l'encadrement d'une activité physique et/ou sportive contre rémunération (Art. L212.1 du Code du Sport).

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition et développement des compétences.

TARIF

800 €

TVA non applicable, Art. 261-4-4 du CGI

Des dispositifs de prise en charge existent (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi...), veuillez nous contacter pour en savoir plus.

Réduction de tarif dans le cadre d'un financement personnel.

PRÉAMBULE

L'Éducateur Sportif Sport-Santé (E3S) est un éducateur sportif capable de proposer une activité physique régulière, adaptée, sécurisante et progressive et d'accompagner la personne dans le choix d'adopter un mode de vie actif pérenne. Il est capable de sécuriser et d'adapter son activité en fonction des objectifs, des capacités et des aspirations du public qu'il cible dans ses cycles éducatifs Sport-Santé visant le bien-être, l'autonomie et le plaisir de l'adhérent dans sa pratique.

La formation répond aux exigences des autorités de Santé et de Sport dans le cadre des Plans Régionaux Sport-Santé, et aux objectifs pédagogiques fixés dans le Cahier Des Charges des formations fédérales du Comité National Olympique et Sportif Français.

Elle permet de proposer un tronc commun de formation à disposition des fédérations sportives et des éducateurs sportifs pour le développement de l'offre Sport-Santé diversifiée, de proximité et de qualité disponible pour les publics orientés par les Maisons Sport Santé et les professionnels de santé.



PUBLIC CONCERNÉ

La formation E3S s'adresse aux éducateurs sportifs diplômés quelle que soit leur discipline pour leur apporter un complément de compétences pour le développement de programmes d'éducation pour la santé en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Complémentaire des formations universitaires STAPS (hors APA), formations fédérales ou diplômes d'Etat, elle permet d'aborder un socle commun de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être en interdisciplinarité dans le domaine du Sport-Santé.



OBJECTIFS ET CONTENU

A l'issue de la formation vous serez capable de :

Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant

- Réglementation en vigueur, environnement politique et de pratique
- Principes du sport-santé
- Recommandations sur l'activité physique pour la santé et les différentes préventions
- Caractéristiques des publics inactifs et atteints de maladies chroniques
- Tests d'évaluations de condition physique et questionnaires de qualité de vie
- Évaluation du niveau d'AP habituel et niveau de motivation de la personne

Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer un programme d'APS

- Mise en oeuvre d'une pratique régulière, adaptée, sécurisante et progressive
- Conception d'une séance en suscitant participation et adhésion du pratiquant
- Réalisation d'adaptations dans un objectif de tolérance et d'autonomie dans la pratique
- Mise en lumière des progrès pour entretenir la motivation des pratiquants
- Transformation des APS pour les adapter aux contraintes et limitations des pratiquants
- Évaluation des séances pédagogiques au moyen d'outils adaptés
- Réalisation de bilan simple et pertinent pour les prescripteurs

Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique

- Actualisation des gestes de premier secours
- Prise en compte de l'environnement pour établir un plan de secours

Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques

- Prise en compte des (in)capacités des pratiquants et des risques/complications des maladies chroniques (obésité, syndrome métabolique, diabète, cancers, pathologies cardio-vasculaires, respiratoires et de l'appareil neuro-locomoteur) et du vieillissement
- Évaluation et maîtrise du rapport bénéfice/risque de la pratique
- Risques et complications les plus fréquentes de chaque pathologie chronique
- Mesures de préventions applicables aux personnes porteuses de pathologies chroniques
- Adaptations de la pratique selon le niveau de performance et d'autonomie des pratiquants
- Principes sécuritaires et signaux d'alerte

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un questionnaire préformation est envoyé aux participants en amont de l'action : il permet d'identifier leurs attentes et de réaliser un positionnement pédagogique grâce à une auto-évaluation initiale des acquis.

Au cours de la formation, la formatrice utilisera :

- Des apports théoriques avec utilisation de la pédagogie active et une documentation pédagogique complète ;
- Un accès au contenu e-learning jusqu'à la fin de la formation ;
- De nombreuses mises en pratique et mises en situation pédagogique ;
- Plusieurs temps d'échanges ouverts sur les questionnements et projets des participants.

Pour les séquences réalisées à distance, un mail explicatif est transmis 15 jours avant le début de l'action décrivant les modalités de connexion à la plateforme de visioconférence et les modalités d'accès à la plateforme de e-learning, ainsi que les identifiants de connexion. Le stagiaire est informé qu'une assistance technique de la coordinatrice pédagogique est à disposition en cas de difficulté (réponse sous 48H - jours ouvrés).

En plus des 2 journées en présentiel, la formation comprend une séquence en visioconférence, c'est à dire une séquence interactive synchrone, avec présence constante de la formatrice. Le stagiaire peut solliciter la formatrice sur tous les sujets dont il a besoin, en lien avec le contenu de la formation ou bien son projet professionnel.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

- Une feuille d'émargement pour chaque ½ journée de formation suivie ou un relevé de connexion pour les formations réalisées à distance ;
- Une évaluation des acquis sous forme de questionnaire ;
- Un questionnaire post-formation pour mesurer la montée en compétences et évaluer la satisfaction à chaud ;
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la formation et les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Une évaluation « à froid » 6 mois après la formation, pour en mesurer l'efficacité opérationnelle.



FORMATRICES

Violaine MERZEAU

Master 2 Activité Physique Adaptée
à la Prévention et Santé Publique

Fanny AVEZAC

Master 2 Activité Physique Adaptée
à la Prévention et Santé Publique



06 46 79 13 85

polefc@capformationssport.fr
www.capformationssport.com